



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/163  
28 avril 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-cinquième session  
Point 9 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS  
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Lettre datée du 31 mars 1999 adressée au secrétariat de la Commission  
des droits de l'homme par la Mission permanente  
de la République de Croatie auprès de l'Office  
des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République de Croatie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au secrétariat de la Commission des droits de l'homme et a l'honneur de lui faire parvenir un aide-mémoire du Gouvernement de la République de Croatie concernant le rapport (E/CN.4/1999/42) du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, dans la République de Croatie et dans la République fédérale de Yougoslavie.

La Mission permanente de la République de Croatie serait reconnaissante au secrétariat de bien vouloir faire distribuer l'aide-mémoire ci-joint \* comme document officiel de la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme au titre du point 9 de l'ordre du jour.

---

\*L'annexe est reproduite telle quelle, dans la langue dans laquelle elle a été reçue.